

*Le Seigneur est ma lumière et ma délivrance.*

La famille de

# **Madame Colette PARATTE-MOCELLIN**

a la tristesse de faire part de son décès, survenu le 20 janvier 2016,  
dans sa 94e année.

Selon le désir de la famille, la cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.